

Avril 2024

Justice spatiale et mixité sociale

Zoom sur la Vulnérabilité Socio-Economique (VSE)

LOGEMENT, SORTIE DE CRISE !

Chapitre 2 – Seconde partie

Justice spatiale et mixité sociale

Philippe PARNET

Justice spatiale et mixité sociale

Seconde partie

Zoom sur la Vulnérabilité Socio-Economique (VSE)

« Tous les êtres humains sont vulnérables, ils ont cette aptitude à être blessé, à subir un préjudice, à être faillible ; c'est inhérent à la condition humaine¹ ».

La vulnérabilité qui fait ainsi partie de la condition humaine peut se définir comme l'insécurité des individus, des ménages et des groupes face à un environnement changeant.

Cette vulnérabilité est donc liée aux risques de changements qui génèrent une situation réelle ou ressentie d'insécurité.

Ces risques sont liés à des aléas, auxquels chacun tente d'apporter des réponses préventives ou d'urgence.

Ces aléas et la pertinence ou non des réponses qui leur sont apportées ont des conséquences sur la population.

Cet enchaînement forme une chaîne du risque « Aléas-réponses-conséquences »².

La vulnérabilité est alors le résultat d'une réponse insuffisante à un risque.

Le risque extrême de perdre la vie dans le cas d'aléas majeurs aux conséquences quasi immédiates comme une catastrophe naturelle ou une guerre.

Le risque de devenir pauvre dans le cas de crises économiques et de leurs impacts majeurs sur la société.

C'est à partir de ce dernier point que peut se définir la vulnérabilité socio-économique comme étant la vulnérabilité qui concerne la société dans ses rapports avec l'économie.

La société étant définie ici comme un ensemble de personnes qui partagent des normes, des comportements et une culture, et qui interagissent en coopération pour former des groupes ou une large communauté.

La définition de l'économie étant quant à elle celle synthétisée par Edmond Malinvaud³ :

« L'économie est la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ; elle s'intéresse d'une part, aux opérations essentielles que sont la production, la distribution, et la consommation des biens, d'autre part, aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations. »

¹ Colloque Vulnérabilité et droit Fondamentaux – Faculté de droit et économie de la Réunion, Avril 2018 - Céline Kuhn, Maître de conférence HDR et droit privé et sciences criminelles, Université de la Réunion.

² Peut-on mesurer la vulnérabilité sociale et économique des ménages et des individus ? Jean-Etienne Bidou et Isabelle Roy – Colloque du GEMDEV du 1-3 février 2013

³ Edmond Malinvaud, Economiste, Professeur au collège de France, directeur général de l'INSEE de 1974 à 1987 – Dans « Leçons de théorie microéconomique, 1986 »

La vulnérabilité socio-économique de chaque entité est liée à son parcours de vie. Elle se révèle par un manque de ressources dans un ou plusieurs domaines de la vie, qui place des individus ou des groupes face à un risque majeur de ressentir des conséquences négatives, sources de stress⁴.

Ce manque de ressources peut être économique, social, culturel, physique, psychologique, et institutionnel.

La vulnérabilité socio-économique apparaît alors à travers plusieurs domaines de la vie, tels que la résidence (lieu de vie, pays, ville, quartier, logement), les relations sociales et affectives (famille, amis, réseau), l'activité (formation, travail, loisirs, bénévolat), la santé et le bien-être (physiques et psychiques), et les institutions (structure sociale, cadre légal, services publics)⁵.

Les situations de sur-peuplement accentuent la vulnérabilité.

Au niveau de l'habitat par le manque de ressources, dans de nombreux domaines de la vie quotidienne pour la population, provoqué par l'inadéquation que le sur-peuplement génère entre les besoins et les capacités d'absorption du territoire.

En effet, le sur-peuplement entraîne la saturation des services et des infrastructures de transport, de production et de distribution d'énergie, de traitement, de distribution et d'évacuation des eaux, de gestion des déchets, des commerces, des écoles, des administrations publiques ...

Au niveau du logement en particulier, la ressource en surface nécessaire pour la vie de la famille se trouve réduit. Le sur-peuplement génère une promiscuité forcée, des manques d'intimité et de tranquillité nécessaires à l'épanouissement individuel ainsi que d'autres problématiques de vie inter-familiales dues aux difficultés d'organisation quotidienne.

Il représente également un frein au maintien et au développement des relations sociales extra-familiales par les difficultés d'accueil réelles et psychologiques dans un logement déjà sur-peuplé.

Les situations de sous-peuplement peuvent également accentuer la vulnérabilité.

Lorsque les capacités économiques du territoire ne permettent plus de maintenir à un niveau acceptable les conditions de vie de sa population.

Au niveau de la famille, lorsque que ses revenus ne permettent pas de subvenir aux obligations du paiement d'un logement trop grand et des charges qui en découlent et la conduit à arbitrer entre logement et privations drastiques dans des domaines essentiels comme l'alimentation et la santé.

Les risques extrêmes quant à eux, qui arrivent de manière exceptionnelle et extraordinaire comme les catastrophes naturelles et les guerres amplifient inévitablement la vulnérabilité socio-économique.

⁴ Dario Spini, Laura Berni et Michel Oris, « Vulnerability across the life course », *Research Human Development*, vol 14, n°1 du 2 janvier 2017

⁵ Reese, Hayne W. et Smyer, Michael A « The dimensionalization of life events » dans *Life-Span Developmental Psychology* - 1983

La vulnérabilité est à considérer à plusieurs niveaux, de la vulnérabilité ressentie à une vulnérabilité extrême vécue qui correspond à un état de précarité, puis de réelle pauvreté. Ces différents niveaux peuvent être définis de la manière suivante :

La vulnérabilité est liée au risque, à son évaluation et à sa capacité à anticiper ses conséquences en préparant les réponses à y apporter afin de ne pas sombrer dans la précarité.

La précarité est l'état dans lequel l'individu a basculé lors de la survenance du risque qu'il n'a pas pu maîtrisé de son fait ou du fait d'un environnement physique ou politique sur lesquelles il n'avait aucun moyen d'intervenir.

La pauvreté est le stade ultime de la précarité qui impose à chaque individu de se recentrer sur ses besoins primaires de survie.

Par ce fait, l'individu n'ayant plus les moyens d'apporter sa contribution au développement du groupe, la pauvreté le conduit à son exclusion de la société qui le place alors « hors norme » et le marginalise.

A suivre :

La vulnérabilité socio-économique, une question entre revenu et pouvoir d'achat.